



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 novembre 2013
Français
Original : anglais

Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen

Additif

En application de l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, et conformément à la note du Président en date du 26 juillet 2010 ([S/2010/507](#)), le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste complète des questions dont le Conseil était saisi au 2 novembre 2013 figure dans le document [S/2013/10/Add.44](#).

Au cours de la semaine qui s'est achevée le 9 novembre 2013, le Conseil n'a tenu aucune réunion officielle sur l'une quelconque des questions dont il était saisi.

